

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
(PPRT)

LIÉ À L'ÉTABLISSEMENT PRIMAGAZ

COMMUNE DE CARROS

Carte des aléas
Technologiques

Le Préfet
Adolphe COLRAT

Echelle : 1/2500

Août 2015

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 16 octobre 2009

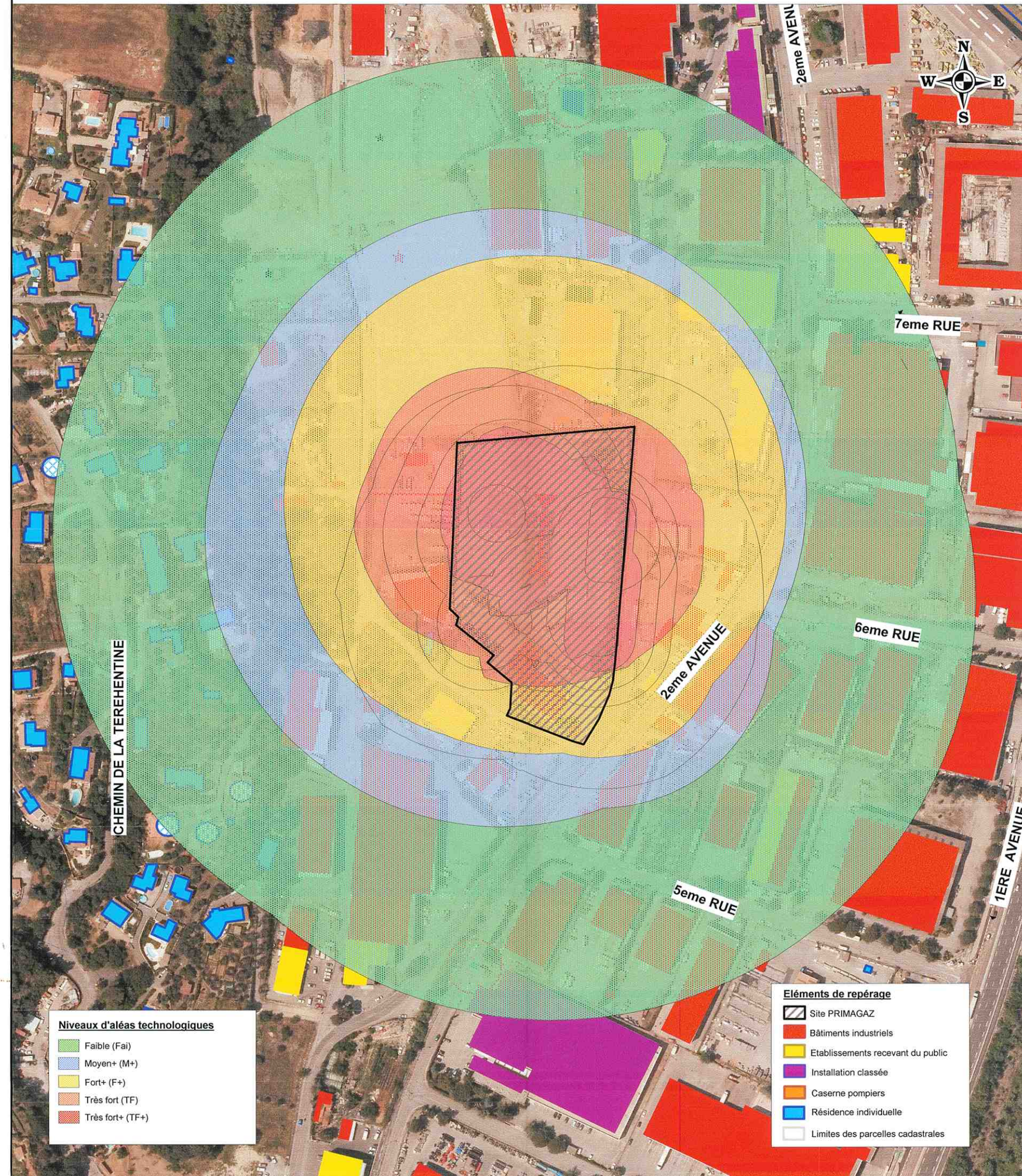
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 février 2015

ENQUÊTE DU : 20 avril 2015 AU : 22 mai 2015

APPROBATION DU PPRT : 21 SEP. 2015

- DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT PACA -

- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES ALPES-MARITIMES -



Niveaux d'aléas technologiques

- Faible (Fai)
- Moyen+ (M+)
- Fort+ (F+)
- Très fort (TF)
- Très fort+ (TF+)

Éléments de repérage

- Site PRIMAGAZ
- Bâtiments industriels
- Etablissements recevant du public
- Installation classée
- Caserne pompiers
- Résidence individuelle
- Limites des parcelles cadastrales